

Témoignages de consommateurs

La codéine

Par [Profil supprimé](#) Posté le 18/09/2014 à 08:07

Si on consomme de la codéine ce n'est pas la codéine qui est dangereuse en elle. C'est que si on consomme du paracétamol codéiné on absorbe des doses très toxiques pour le foie. on ne doit jamais dépasser 4 grammes de paracétamol par jour. a la longue la toxicité du paracétamol engendrera des maladies très graves du foie. Il existe un médicament le dicodin qui ne contient que de la codéine. il peut être utilisé pour un sevrage progressif. il faut aller voir un addictologue. suivant votre profil vous pourrez choisir entre un sevrage progressif ou une petite dose de subutex. Si le médecin accepte de ne pas vous prescrire un substitut il vous fait confiance sur le respect des doses de codéine. Si vous ne pouvez pas respecter le contrat conclu avec l'addictologue il est préférable de prendre une dose faible de subutex. vous êtes couvert. le substitut se prend 1 fois par jour le matin : là pas de risque de ne pas respecter le sevrage.